

Mon environnement

Mon Université

- Un environnement international : première université de France en nombre d'étudiants étrangers avec plus de 5.000 étudiants internationaux venant de 164 Pays
- Égalité des chances : la seule Université d'état des Alpes-Maritimes, pluridisciplinaire depuis 1965
- Histoire et modernité : puisant les racines de sa création en 1639, à la pointe de la haute technologie avec son Campus à Sophia Antipolis.
- Une université de taille : plus de 25.000 étudiants et 1.200 enseignants-chercheurs



Mon École

- Depuis 1966 la référence universitaire pour la formation dans les domaines de l'expertise-comptable et de la finance, du management et de la direction d'entreprise.
- Une situation géographique stratégique, grâce au deuxième aéroport international de France et à la proximité de Monaco, de l'Italie et de Sophia Antipolis (la "French Silicon Valley")
- 1.200 étudiants, dont 470 étrangers, et un corps enseignant international
- Des formations hautement professionnalisantes : plus de 100 intervenants professionnels et des stages obligatoires dans tous les cursus.



Je contacte l'IAE

Tél. : +33 (0)4 92 00 11 56
E-mail : piasente@unice.fr

J'écris à l'IAE

IAE NICE
Campus Saint-Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
F-06357 NICE cedex 4

Je vais à l'IAE

rue du 22^e B.C.A.
2^e étage, bureau #2A04
Tramway : arrêt Vauban
Train : station Riquier
Bus #20, #27 : arrêt Saint-Jean d'Angély
Vélo-Bleu



Master 2^{ème} année (Bac+5)

M2 MS-EES

Entrepreneuriat et Évènementiel Sportif

Devenir entrepreneur
dans le domaine du sport

iae.unice.fr



Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR



Tous droits réservés - IAE NICE 2017. Crédit photos : Fotolia et DSD UNS.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications ultérieures.
Elles vous sont communiquées à titre indicatif.

Présentation

La spécialité « Management du sport » a pour objectif principal de préparer les étudiants à l'exercice des métiers liés au management des structures et organisations sportives. Elle propose une formation qui couvre l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice de ces métiers en entreprise, dans les fédérations ou associations sportives ainsi que dans les collectivités territoriales.

À cela, il faut ajouter que la spécialité « Management du sport » est construite autour de trois éléments fondamentaux, à savoir apporter aux étudiants :

- Une solide connaissance des spécificités du monde du sport (organisation du secteur, spécificités des structures, etc.);
- Une maîtrise des disciplines juridiques et managériales appliquées au sport ;
- Des compétences professionnelles par le développement de projets liés au sport et par l'organisation d'événements à caractère sportif.

Compétences

- Maîtriser parfaitement les techniques de communication et de marketing dans le domaine sportif;
- Avoir des compétences dans le domaine de la logistique;
- Savoir réaliser et mettre en œuvre un projet;
- Connaître les bases en matière de ressources humaines;
- Avoir une bonne connaissance du domaine sportif;
- Posséder de solides références juridiques;
- Savoir gérer des équipes ainsi qu'appliquer et utiliser les TIC;
- Parler anglais car la logique sportive est mondial.

Vers les métiers de l'entreprise

Il s'agit de former des managers dans divers domaines capables

- de gérer des projets et de créer leur entreprises ;
- de gérer une entité (service, univers, équipe) dans le cadre de la grande distribution ;
- de gérer et/ou créer un événement sportif de grande ampleur ;
- d'encadrer et de gérer une base sportive ou de loisir

Secteurs d'activités : Autres commerces de détail d'articles de sport en magasin spécialisé (47.64), Gestion d'installations sportives (93.11), activités de clubs de sport (93.12), activités des centres de culture physique (93.13), autres activités liées au sport (93.19), activités des organisations associatives (94.99)

Contenu de la formation

Premier Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM2MS11	Évènementiel et tourisme sportif	3	20
GM2MS12	Entrepreneuriat sportif, business plan et pilotage	4	20
GM2MS13	Risques et assurances	3	20
GM2MS21	Plan de communication	3	20
GM2MS22	Management d'équipe	3	20
GM2MS23	Logistique et distribution	4	20
GM2MS31	Démarche qualité	3	20
GM2MS32	Sécurité des installations et de l'évènement	3	20
GM2MS33	Droit et création d'entreprise	4	20

Second Semestre

Code	Cours	ECTS	Hrs
GM2MSU41	Projet entrepreneurial	4	20
GM2MSU42	English speaking	3	20
GM2MSU43	TIC et gestion de la relation client	3	20
GM2MS51	Séminaires professionnels	3	10
GM2MS52	Méthodologie	3	40
GM2MS53	Stage	14	-

TOTAL HEURES DE COURS

290

Admission

Je postule

Phase d'admissibilité

Mon dossier est évalué sur la base des trois critères cumulatifs suivant :

- **Pré-requis nécessaires pour suivre la formation** : être titulaire d'un diplôme de niveau bac+4 ou d'un titre jugé équivalent (240 ECTS ou 120 US credits)
- **Mérite académique**
- **Projet professionnel**

Phase d'admission : je passe un entretien oral avec le jury

Combien ça me coûte

En fonction de ma situation, j'aurai à régler :

- **droits nationaux** : il s'agit des taxes fixées par le MENESR (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Tous les étudiants doivent régler les droits nationaux. Le montant exact de ces droits est communiqué par le ministère (et publié sur le site) mi-juillet.
- **cotisation de Sécurité Sociale** : elle est due par les étudiants français ou étrangers (hors UE) qui, au 1er octobre, ont moins de 28 ans. Sont exonérés : les étudiants de l'Union Européenne ayant une couverture dans leur pays d'origine, les membres des foyers SNCF, les étudiants travaillant au moins 96 heures par mois et tous les étudiants qui, au 1er octobre, ont plus de 28 ans.
- **cotisation Culture et Sport** : cette cotisation est facultative (montant : 30 euros). Elle donne accès à toutes les installations sportives de l'Université et à des réductions concernant les activités culturelles.
- **droits spécifiques** : le montant des droits spécifiques dépend de votre régime d'inscription.

Si je suis en « formation initiale » : la quasi-totalité de mes frais de scolarité est prise en charge par l'État. Je paye les droits nationaux et la cotisation à la sécurité sociale

Si je suis en « formation permanente » : l'État prend en charge une partie de mes frais de scolarité. Le reste est à ma charge

Si je suis en « formation continue » : l'État prend en charge une partie de mes frais de scolarité et le reste est pris en charge par un organisme financeur et/ou mon employeur.